



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Aimez-vous l'hiver, moi, je l'aime bien, et, quand j'y pense de plus en plus, pourquoi ? Cette saison est si bénéfique pour la santé de notre lac, puis elle nous offre des paysages magnifiques. Respirer à pleins poumons l'air pur de la campagne l'hiver, c'est un grand bienfait. Il faut prendre le temps de s'arrêter pour le réaliser. Nous tenons pour acquis et ne réalisons pas que respirer de l'air sain et boire de la bonne eau c'est essentiel à la vie.

Nous pouvons acheter beaucoup de choses avec nos \$, mais pas tout...

Le réchauffement de la planète nous amènera-t-il un jour jusqu'à ne plus avoir de neige ou d'eau ? Je ne suis pas une spécialiste, donc, je ne ferai pas de scénario catastrophique, n'empêche que ça me préoccupe, beaucoup, pas vous ?

Comment faire ma part pour prévenir et laisser un milieu de vie acceptable aux générations qui me suivent ? Je poserai des petits gestes quotidiens qui deviendront des habitudes et si nous sommes des centaines à le faire, les résultats seront mesurables.

La nature nous donne des avertissements de plus en plus sérieux. L'été dernier plus de 71 lacs au Québec ont eu la présence importante d'algues bleues. Croyez-vous que nous sommes à l'abri de vivre cette situation ici ? D'où viennent ces algues bleues, comment prévenir ce grave problème, je traite du sujet plus loin.

Cet été la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré a procédé à la visite de tous les terrains riverains afin de faire un constat concernant l'état des rives et les cinq premiers mètres à renaturaliser. L'ensemble des puisards ont été inspectés. Certains ont dû procéder à des travaux immédiatement afin d'installer de nouveaux systèmes et d'autres seront surveillés de proche.

Bravo ! À la municipalité on a souligné la bonne volonté et la collaboration de ceux qui ont dû changer leurs installations cette année.

Suite à notre suggestion la municipalité de Montcalm a pris une entente avec la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour continuer le travail sur son territoire cet automne. Ce genre d'échanges est très bénéfique et rentable, merci aux responsables des deux municipalités, élus et employés pour leur flexibilité et leur collaboration, c'est à suivre...

Au nom de tous les membres, je profite du journal pour remercier Dominique Grenier, Claude Bélanger et Jean Trudel qui ont collaboré grandement à la mise sur pieds et aux travaux de l'association depuis le début. Nous y reviendrons prochainement.



Cet été un de nos membres est décédé des suites du cancer, au nom de nous tous, j'offre nos sincères condoléances à madame Suzanne Cournoyer suite au décès de son mari Paul Desjardins à ses enfants, à sa sœur Nancy Desjardins et aux proches.

*Nous vous souhaitons un très joyeux Noël !
Et nos meilleurs vœux de bonheur en cette
période de réjouissances, que l'année 2007 en
soit une, durant laquelle nous travaillerons
tous dans la cordialité à la réalisation de
l'amélioration de la santé du lac et de notre
qualité de vie.*

Santé, Amour et Paix

Diane Lachaine

Quelques gestes à poser pour faire ma part en environnement :

- Ne plus laisser couler l'eau du robinet sans besoin.
- Mettre un pot d'eau au réfrigérateur pour avoir un verre d'eau à boire plutôt que la laisser couler pour la refroidir.
- Toujours, arrêter le moteur de véhicule de tourner quand je n'en ai pas besoin pour plus de deux minutes.
- Je réchauffe la voiture que cinq minutes avant mon départ par grand froid.
- Je m'assure que mon installation septique ne laisse rien se déverser près et dans le lac.
- Je fais vidanger ma fosse aux deux ans.
- Je protège les rives du lac, je renaturalise au minimum les cinq premiers mètres, je ne coupe plus le gazon dans cette partie du terrain.
- Je préviens l'apport de sédiment (terre, sable...) dans le lac, j'applique les bonnes techniques de drainage.

Résultats des tests de phosphore total, étés 2005 et 2006 analyses effectuées au laboratoire de Bio-Service

Date du prélèvement 2006	Endroit Ruisseaux	Niveau 2006	Date du prélèvement 2005	Niveau 2005	Différence 2005-2006 (+ ou -)
24 août	Amont barrage	0.021			
24 août	Entrée lac Welly	0.021			
24 août	Sortie lac Welly	0.022			
24 août	Du lac Caché	0.020			
24 août	Voisin lac Caché	0.025			
21 août	décharge du lac Vert près lac Vert	0.022	24 août	0.020	+ 0.002
21 août	Du lac Vert près du lac Caribou	0.032	24 août	0.027	+ + 0.005
21 août	Du lac Vert en haut du chemin du lac Caribou	0.028			
	Ruisseau Desjardins		24 août	0.020	
21 août	Ruisseau au pont Chemin Wilfrid	0.035	24 août	0.027	
21 août	Ruisseau à la décharge lac Richer	0.052	24 août	0.027	+ + 0.025
21 août	Ruisseau du lac Richer près du pont Roy Caribou	0.055	24 août	0.026	+ + 0.029

Signification des résultats des taux de phosphore total

Phosphore total	Moins de 0.010 mg/l P	Oligotrophe (lac est en santé)
Phosphore total	De 0.010 à 0.030 mg/l P	Mésotrophe
Phosphore total	Plus de 0.030 mg/l P	Eutrophe

Assemblée générale annuelle du 2 juillet 2006

Par Louise Brault

Lors de l'Assemblée générale annuelle, les membres sont accueillis avec café, jus et brioches et ont la possibilité de renouveler leur adhésion pour 2006-2007.

- Présentation du rapport annuel des activités et du bilan financier 2005-2006.
- Présentation du Plan d'action et des prévisions budgétaires 2006-2007
- Poursuite de nos efforts pour la revégétalisation des rives du lac.
- Suite à la possibilité de vidange collective des installations septique, la compagnie Pompage sanitaire Mont-Tremblant offre des réductions si des propriétaires se regroupent pour faire effectuer la vidange. L'avantage de cette entreprise, c'est qu'elle possède un camion-usine pour le traitement des eaux usées.
- L'étude de Louise Saint-Cyr démontre une grande accumulation de sédiments accélérant plus rapidement le vieillissement du lac, elle nous met également en garde sur le taux élevé de phosphore, l'arrachage des herbes, et préconise la renaturalisation des rives du lac et de ses tributaires.
- Suite à l'étude du littoral de l'été 2005, la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, dans son programme quinquennal, procèdera systématiquement à l'inspection des installations septiques au Lac Caribou. Nous exerçons des pressions en ce sens pour la partie de la municipalité de Montcalm.
- Dominique Grenier a démissionné du Conseil et Claude Bélanger, membre sortant, ne se représente pas. Une candidature seulement a été reçue. Nathalie Rico est donc élue pour un mandat de deux ans.
- Une demande de M. Leblanc du Lac Vert pour une éventuelle participation aux coûts des travaux de correction déjà effectués à la Source du chemin du Lac Vert. Mentionnons que le captage d'eau est très réglementé et que nous ne pouvons assurer que l'eau de la source est consommable sans danger, qu'il peut y avoir risque de poursuite si des gens tombaient malades suite à la consommation de cette eau, et que ceci ne relève pas de notre mission. Richard Tees mentionne que les deux citoyens qui ont procédé aux travaux de correction ont agi de bonne foi, que des gens autant du Lac Vert et du Lac Caribou, utilisent et consomment cette eau. Il est prêt à recevoir la cotisation des gens intéressés, c'est une bonne alternative.

Dates à retenir **Calendrier des activités été 2007**

Printemps 2007	Ensemencement
19 mai 2007	Distribution d'arbres du RAL et De Saint-Faustin-Lac-Carré
17 juin 2007	Assemblée générale des membres

Les Cyanobactéries (algues bleues)

Les fleurs d'eau de cyanobactéries ont plusieurs impacts négatifs. Elles perturbent l'équilibre écologique des milieux aquatiques et détériorent leur apparence. De plus, elles peuvent affecter les activités récréotouristiques et socioéconomiques. Enfin, ces fleurs d'eau présentent un risque pour la santé publique en raison de leur potentiel irritant, allergène ou toxique. La vigilance est de mise.

Qu'est-ce qu'une fleur d'eau de cyanobactéries ? Dans des conditions favorables, par exemple en présence d'une grande quantité de phosphore, les cyanobactéries peuvent se reproduire rapidement et en abondance. Les cyanobactéries forment alors une fleur d'eau aussi appelée dans certains pays francophones « floraison » ou « efflorescence ». Le mot anglais pour désigner une fleur d'eau est *bloom*. Une fleur d'eau correspond à une densité si importante de cyanobactéries que le phénomène est généralement visible à l'œil nu. Cette densité peut alors atteindre des dizaines de milliers à plusieurs millions de cellules par millilitre dans un milieu aquatique. Lorsqu'une fleur d'eau de cyanobactéries s'entasse à la surface de l'eau, souvent près du rivage, elle est appelée « écume ».

Que peuvent faire les collectivités du bassin versant pour éviter ou corriger les problèmes associés aux fleurs d'eau? Le phosphore est le principal facteur qui favorise la croissance des fleurs d'eau de cyanobactéries. Pour réussir à enrayer ces fleurs d'eau ou pour prévenir leur apparition, il faut contrôler les apports de phosphore qui parviennent jusqu'au milieu aquatique. Pour ce faire, les intervenants locaux doivent se regrouper et agir.

Pour rapporter la présence d'une fleur d'eau: durant les heures ouvrables, téléphonez à votre direction régionale du MDDEP et demandez le responsable du dossier des cyanobactéries. Autres heures : contactez Urgence-Environnement au 1 866 694-5454.

Source: *Les cyanobactéries dans l'eau que faire?* Ministère de la Santé et des Services sociaux, [En ligne]. <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnementale.html>

La Bande riveraine

La rive est une bande de 10 à 15 mètres, selon la pente, de végétation naturelle qui marque la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique. On y retrouve une grande quantité d'espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes qui peuvent parfois être des espèces menacées de disparition.

Les fonctions de la bande riveraine :

- Protège contre l'érosion des sols et des rives;
- Offre une barrière contre les apports de sédiments au cours d'eau;
- Filtre naturellement les fertilisants, les engrais et les pesticides;
- Préviend le réchauffement excessif de l'eau;
- Freine la prolifération des algues et des plantes aquatiques;
- Offre un milieu propice à une faune diversifiée;
- Attribue un caractère naturel au plan d'eau;
- Fait office de brise-vent naturel;
- Empêche la formation de fonds vaseux.

PHOSPHORE, LE GRAND COUPABLE

Les activités humaines sont à l'origine d'un apport beaucoup plus important de phosphore. Les recherches démontrent que les plus importantes sources de phosphore pour un lac sont:

- L'artificialisation des rives;
- L'épandage de phosphates (engrais) sur les pelouses;
- Les eaux usées;
- Le creusage et l'entretien des fossés;
- Les activités agricoles et forestières réalisées près des cours d'eau.



Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

PLAN QUINQUENNAL DE PROTECTION DES LACS ET DES COURS D'EAU (2006-2010) *Partiel*

LACS	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Sauvage	1					2	3	4	1-5	
Nantel	1			2	6-7	3	1-4	5		
Rougeaud	1			2		3	1-4	5		
Ovale	1			2		3	1-4	5		
De la Blanche	1-6			6-7	7	2	3	4	1-5	
Du Raquetteur	1			2		3	1-4	5		
Larin	1-6	6			6-7	2	3	4	1-5	
Colibri		1	7		2	3	4	1-5		
Solitude		1			2	3	4	1-5		
Caribou		1			2-7	3	4	1-5		
Cornu		1				2	3	4	1-5	

Critères pour déterminer les lacs qui sont retenus pour le programme complet et pour établir le premier intervalle des études d'eutrophisation:

- Lacs retenus (13) : avec au moins 10 habitations
- Études aux 5 ans ou aux 3 ans selon les premiers résultats d'eutrophisation : aucun paramètre physico-chimique en surveillance ou au moins 1.

Légende :

1. Études d'eutrophisation : paramètres physico-chimiques.
2. Études d'eutrophisation : étude du littoral – épaisseur des sédiments et plantes aquatiques.
3. Inspection des installations septiques; inventaire du déboisement des rives publiques et privées et des sites d'érosion sur les terrains publics privés; avis personnalisés aux propriétaires concernés.
4. Application des avis par les propriétaires des terrains privés : arrêt de la coupe de végétation dans les 5 premiers mètres riverains et utilisation des méthodes de contrôle de l'érosion, s'il y a lieu; travaux de reboisement et de contrôle de l'érosion sur les sites publics problématiques.
5. Vérification de l'application des avis concernant la végétation dans la bande de 5 m et le contrôle de l'érosion.
6. Projets spécifiques de reboisement des rives publiques.
7. Travaux spécifiques de contrôle de l'érosion sur terrains publics: rives, fossés, chemins.

Pour les propriétaires de **Saint-Faustin-Lac Carré**

Le programme de renaturation des rives pour l'achat d'arbustes connaît un grand succès il y en a pour plus de douze mille dollars de réservés. La prise de conscience des citoyens pour la protection des lacs et des cours d'eau connaît une évolution remarquable.

Pour appeler à la municipalité : (819) 326-0407

Par courriel : dirgen@citenet.net

L'adresse du site Internet est : <http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca/>

Pour les propriétaires de **Montcalm** :

Votre conseillère est madame Éline Hudon (elle habite au lac Earl). Son numéro de téléphone est le: (819) 326-5335

Pour téléphoner à la municipalité sans frais : (866) 888-2836

Par courriel : mun.demontcalm@qc.aira.com

Directions régionales du ministère

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du

ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Courriel : info@mddep.gouv.qc.ca

Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

Téléphone : (418) 521-3830
1 800 561-1616 (sans frais)

Télécopieur : (418) 646-5974

Les bonnes adresses à consulter :

www.apelc.net association pour la protection de l'environnement du lac Caribou

www.municipalite.stfaustin.qc.ca

www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois

www.rappel.qc.ca regroupement des associations

www.mddep.gouv.qc.ca Ministère développement durable Environnement et Parcs

www.ral-sflc.org regroupement des associations de lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré

www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites_anomalies_poisson

www.fapel.org FAPEL

www.mrclaurentides.qc.ca MRC des Laurentides

www.naturequebec.org Nature Québec / UQCN

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU
LAC CARIBOU C'EST AUSSI VOTRE AFFAIRE
VOTRE COTISATION ANNUELLE C'EST UN MINIMUM**

**Une association dynamique j'y contribue et me fait un cadeau.
Votre nom est-il sur la liste?**

Nos membres 2006-2007:

Elie Arshoun, Louis Barot et Marcelle Aveline, Michel Bazinet, Gilles Beauchamp et Patricia Pojé, Claude Bélanger et Catherine St-Jacques, Eric Bélanger et Lucie Savard, Fernande Béliveau Sharp, Pierre Benoît et Marguerite Pronovost, Pierre Bolduc et Louise Levasseur, Claire et Émile Brault rep. Louise, Jean-Louis Chalifour, Sylvain Chalifoux et Nathalie Lindsay, Jean-Pierre Charette et Claire Côté, Michel Claveau et Huguette Laurin, Lucie Côté, Pierre Couillard, Lynn Curtis et Terry Blamey, Éric Cypihot, Sylvia Dekyndt, Armand-Guy Desjardins, Jocelyn Desjardins, Martine Desjardins, Pierre Des Marais II et Ghislaine Lefrançois, Jean-Pierre Dumaine, Lucille et Laurette Dumas, Anne Durand, Casey Giovanna Fazzari, Diana Fazzari, Saverio Fazzari, André et Hélène Gaudette, Mario et Ginette Gauvin, Isabelle Germain, Daniel Gervais et Louise Provost, André & Suzanne Gonneville, Dominique Grenier, Louis Gosselin, Michel Lacasse, Diane Lachaine, Gisèle D. Laviolette, Sylvie Laviolette, Benoit Leblanc et Pascale Lanthier, Jean Lemoine, Michel Lemoine, Jeanine Allen Leonard et Jean Leonard, Harvey Levenson, Alain Leroux et Sophie Dubé, Pierre Lussier et Diane Léger, Denis Mayers et Nicole Legault, Gérald Mayers, Percy Mayers, Marguerite McDonough, Françoise McDonough Trudel, Ève Montpetit, France Morin Lemoine, Michel Pilon et Diane Castonguay, Garry Plaxton, François Pruneau et Sylvie Dandurand, Nathalie Rico et Omar Cherkaoui, Daniel Robert et Diane Roy, Steve Schechter, Marc-André Soublière et Ginette Constantin, Richard Tees et Hélène Mineau, Gilles Toupin et Marie Quessy, André Trudel, Claude Trudel, Gilles Trudel, Jean Trudel et Margot Vaillancourt, Henry Winikoff et Caitlin Devlin

NON?

Les bénévoles de l'APELC qui vous représentent et vous informent régulièrement sollicitent votre contribution annuelle pour garder bien en vie votre association. Le renouvellement de votre cotisation nous permettra de continuer nos actions.

Pour 25\$ par année, vous obtenez :

1. Un conseil général formé de membres comme vous qui travaillent bénévolement et avec rigueur à la réalisation de la mission de APELC se préoccupant de votre lac.
2. Un site Internet www.apelc.net vous permet d'avoir accès à de l'information 24 heures par jour.
3. Une représentation auprès des municipalités de St-Faustin-Lac-Carré et Montcalm, de la MRC des Laurentides ainsi que des interventions aux autres paliers de gouvernement.
4. La possibilité de faire connaître vos préoccupations en regard de votre environnement.
5. Une carte de membre du RAL vous donnant droit à des réductions substantielles chez des commerçants locaux.
6. La distribution gratuite de plants d'arbres.
7. Des prises d'échantillons (disque secchi) et analyse de l'eau du lac et de ses tributaires.
8. Deux parutions par année du journal L'APELC.
9. Une ou deux conférences gratuites par année.
10. La satisfaction de participer à l'amélioration de votre milieu.

Comment devenir membre ou acquitter votre cotisation?

- Contactez Diane Lachaine au: (819)324-2304 par courriel :diane.lachaine@sympatico.ca
- Par un dépôt direct par ACCESD de Desjardins directement dans le compte de l'Association.
- En nous faisant parvenir un chèque au montant de 25\$ libellé à l'attention de l'APELC à l'adresse:
APELC 4091 Chemin Desjardins St-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2

Les cotisations pour l'année en cours sont dues. Nous vous remercions d'éviter aux bénévoles qui travaillent pour vous, d'avoir à collecter de porte en porte. Acquitter sa cotisation annuelle c'est contribuer à la sauvegarde de notre lac. **Merci!**

Projet d'ensemencement de truites au lac Caribou: un excellent départ!



En effet, au cours de l'été dernier, les résidents du lac Caribou ont été mis à contribution pour amasser des fonds pour l'ensemencement du lac. Jusqu'à ce jour, nous avons recueilli 44 cotisations de 50 \$ pour un total de 2,200.00 \$. Ce montant sera investi dans l'achat de 1100 truites arc-en-ciel d'une longueur de 9 à 12 pouces. La réservation des truites a été effectuée auprès de M. Bernard Langevin, propriétaire de la Pisciculture Tremblant. L'ensemencement se déroulera au début du printemps 2007 et les truites pourront être pêchées dans les jours suivant leur introduction dans le lac. Vous serez invités à vous joindre à nous pour cette activité familiale... les enfants adorent voir toutes ces belles truites déversées dans le lac!

Je désire remercier Pierre Charbonneau et Richard Tees qui m'ont prêté main forte dans la collecte de fonds.

Point important : Il est à noter que pour renverser la vapeur au niveau de la présence importante d'espèces compétitrices nuisibles aux truites (i.e. perchaudes, crapets soleil, ...) dans notre lac, il serait grandement souhaitable de répéter les ensemencements sur une base annuelle au cours des 4-5 prochaines années. Ceci permettrait de réintroduire un nombre significatif de truites dans le lac en plus d'améliorer la qualité de pêche de façon notoire.

En terminant, je désire vous remercier pour votre participation à cette collecte de fonds. Sans votre participation, il est entendu que ce projet d'ensemencement n'aurait pu voir le jour. Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Alain Leroux

Responsable du comité d'ensemencement de l'APELC
19, Chemin du lac Verdure Nord, Montcalm
Tel chalet: (819) 326-5155
Tel domicile : (450) 472-4287
Courriel : alerou@alcor.concordia.ca



Meilleurs Voeux